

L'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin des 3^e et 4^e années du secondaire en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations variées qui lui ont permis de communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence* (p. 24 du programme d'applications technologiques et scientifiques).

Les situations d'apprentissage et d'évaluation proposées à l'élève lui demandent de choisir un mode de représentation approprié, d'utiliser, à l'oral comme à l'écrit, un vocabulaire scientifique et technologique adéquat et d'établir des liens entre des concepts et leurs diverses représentations graphiques ou symboliques.

De plus, pour que le bilan des apprentissages tienne compte des caractéristiques propres à chacune des années, l'évaluation doit aussi respecter les particularités suivantes.

En 3^e année du secondaire, les situations devraient entre autres :

- comporter des indications liées à l'analyse, à la production ou à la transmission du message;
- exiger la mobilisation des concepts de la 3^e année du secondaire associés aux champs technologiques à l'étude;
- viser, de manière générale, une compréhension qualitative des concepts;
- offrir un nombre suffisant de ressources parmi lesquelles l'élève effectue une sélection;
- faire appel aux démarches, aux stratégies ou aux techniques appropriées;
- donner lieu à des moments de retour réflexif dirigé.

En 4^e année du secondaire, les situations devraient entre autres :

- comporter un nombre limité d'indications liées à l'analyse, à la production ou à la transmission du message;
- exiger la mobilisation des concepts de la 4^e année du secondaire associés aux champs technologiques à l'étude;
- traiter des concepts de manière qualitative et quantitative;
- exiger une recherche de ressources supplémentaires;
- nécessiter la justification du choix des démarches, des stratégies ou des techniques;
- donner lieu à des moments de retour réflexif, individuellement ou en équipe.

APPLICATIONS TECHNOLOGIQUES ET SCIENTIFIQUES

Compétence 3 : Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie

5	Compétence marquée Fait appel à des éléments complémentaires dans le but de rehausser la qualité de la réalisation. Interprète avec exactitude l'information contenue dans le message. Identifie et utilise des sources d'information pertinentes et, sur demande, en justifie la crédibilité en s'appuyant sur des critères valables. Vulgarise son message de façon à en faciliter la compréhension et l'interprétation. Utilise une terminologie allant au-delà de celle exigée par la tâche tout en respectant les règles et les conventions dans l'ensemble des modes de représentation. Choisit des outils efficaces pour représenter des données.
4	Compétence assurée Sélectionne les éléments appropriés à la réalisation de la tâche. Identifie et utilise des sources d'information crédibles. Organise correctement les éléments de son message, l'adapte en fonction de ses interlocuteurs et utilise des moyens de communication de façon à le transmettre clairement. Produit un message qui respecte en tout temps la propriété intellectuelle. Emploie une terminologie qui respecte les règles et les conventions dans l'ensemble des modes de représentation. Utilise des outils appropriés, tels que les technologies de l'information et de la communication, pour représenter des données sous forme de tableaux, de graphiques ou de schémas.
3	Compétence acceptable Décode correctement des données contenues dans le message. Utilise certaines sources d'information dont la crédibilité peut varier. Organise des éléments de son message de façon convenable et adapte celui-ci de façon partielle en fonction de ses interlocuteurs. Emploie, pour les concepts les plus simples, une terminologie qui respecte les règles et les conventions. Choisit des outils acceptables pour représenter des données.
2	Compétence peu développée Transcrit des éléments plus ou moins utiles à la réalisation de la tâche. Mentionne des données contenues dans le message à interpréter. Juxtapose des éléments dans son message sans adapter celui-ci à ses interlocuteurs. Utilise un vocabulaire élémentaire ou un mode de représentation qui respectent peu les règles et les conventions.
1	Compétence très peu développée Omet d'identifier les sources d'information consultées. Présente un nombre insuffisant d'éléments pour permettre la compréhension de son message. Utilise un vocabulaire ou des modes de représentation inadaptés, sans tenir compte des règles et des conventions. Choisit des outils inappropriés pour représenter des données.